Communiqué de presse

A Lyon, le 17 juillet 2023

Pourrons-nous encore former des apprentis dans l'artisanat demain ? Si cette nouvelle baisse des « coûts contrats » devait être confirmée rien n'est moins sûr !

Vincent GAUD, Président de la CMA Auvergne-Rhône-Alpes, entouré de l'U2P Auvergne-Rhône-Alpes, la CPME Auvergne-Rhône-Alpes et Mobilians Auvergne-Rhône-Alpes se mobilise et alerte sur les risques et conséquences dramatiques qu'une nouvelle baisse des « coûts contrats » aura sur l'apprentissage dans l'artisanat !

Alors que l'on se dirige tout droit vers une nouvelle baisse des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage, ils expriment leurs plus vives inquiétudes sur l'avenir de cette formation qui a pourtant fait toutes ses preuves.

Si CMA France est favorable à une régulation de la dépense afin de garantir la soutenabilité du système, nous défendons également l'idée que l'apprentissage dans l'artisanat est un investissement pour l'avenir. C'est la raison pour laquelle le calcul des niveaux de prise en charge des formations doit s'appuyer sur l'élaboration d'une stratégie et d'une méthodologie, et non sur un seul pourcentage de baisse pondéré permettant d'aboutir à un certain niveau d'économie.

En effet, ce mode de calcul arithmétique et unilatéral ne permet pas :

- de valoriser la performance des formations et leur impact sur l'emploi des jeunes alors que toutes les études montrent que ce sont les formations de premier niveau de qualification qui ont l'impact le plus fort sur l'emploi ;
- d'élaborer une véritable stratégie de formation répondant aux besoins de certains secteurs (branches) ou territoires ;
- de mesurer l'impact sociétal : maintien de l'emploi, de l'activité, et donc de l'attractivité ;
- ni de prendre véritablement en compte les effets de l'inflation dont l'impact est majeur : entre 2021 et 2023, le coût de la formation des apprentis a augmenté de 18 % dans notre réseau.

France compétences a diffusé le 7 juillet une liste de recommandations avec l'objectif de conduire à une baisse globale de 5 % de la dépense de financement de l'apprentissage. Or, très concrètement, cette nouvelle baisse, cumulée aux différentes augmentations de charges, va engendrer pour la plupart des formations dispensées un déficit que nos 137 CFA ne seront pas en mesure de supporter !

C'est donc la qualité de l'apprentissage mais aussi et surtout l'existence même de formations ou de CFA, qui sont directement menacés. Alors que le gouvernement affiche la volonté d'atteindre le million d'apprentis à l'horizon 2027, cette décision vient en totale contradiction avec l'objectif !

Contacts presse :

Vanessa MANISSIER
04 72 43 43 26
vanessa.manissier@cma-auvergnerhonealpes.fr

Audrey STIMAMIGLIO
04 72 44 15 62 / 06 73 41 76 02
audrey.stimamiglio@cma-auvergnerhonealpes.fr

L'Artisanat est une communauté de 227 000 entreprises artisanales, 321 700 salariés et 22 900 apprentis en Auvergne-Rhône-Alpes.

La CMA Auvergne-Rhône-Alpes agit au cœur des territoires, dans 25 points d'accueil avec ses 300 élus de proximité et l'expertise de ses 680 collaborateurs. Sa raison d'être ? Faire naître les passions, faire grandir les projets, les entreprises, les compétences et les territoires.

S'il faut faire des économies, et nous ne le contestons pas, nous pensons qu'il faut d'abord intervenir sur les formations qui dégagent le plus de profits et produisent le moins de bénéfices en matière d'insertion dans l'emploi. C'est précisément ce que préconise la Cour des Comptes dans son tout récent rapport.

Par conséquent, nous demandons :

- **le report de la baisse des niveaux de prise en charge (NPEC) ;**
- **l'ouverture d'une réelle concertation sur le financement de l'apprentissage en France, afin de définir des niveaux qui soient à la fois soutenables et conformes aux objectifs stratégiques précisés par l'Etat et les branches professionnelles.**

Vincent GAUD, Président de la CMA Auvergne-Rhône-Alpes, partage ses plus vives inquiétudes sur l'avenir de l'apprentissage dans l'artisanat :

« *En dépit de la crise sanitaire, de la crise économique, les effectifs d'apprentis n'ont cessé de progresser en Auvergne-Rhône-Alpes. Avec 22 900 apprentis au 1er janvier 2023, La CMA Auvergne-Rhône-Alpes est un acteur de premier plan dans l'accompagnement des jeunes et des entreprises dans l'apprentissage des métiers de l'artisanat. Parce que 80% des apprentis sont embauchés à l'issue de leur formation, l'apprentissage est une voie de formation gagnante qui favorise l'accès à l'emploi des jeunes. Parce qu'un chef d'entreprise artisanale sur deux est issu de l'apprentissage, les maîtres d'apprentissage ont à cœur de transmettre savoir-faire et savoir-être aux jeunes. 95% des artisans considèrent que l'apprentissage est le meilleur moyen d'apprendre un métier. De plus, l'artisanat est l'un des rares secteurs à faire fonctionner l'ascenseur social : en quelques années, un jeune peut passer du statut d'apprenti à celui de chef d'entreprise ! Si une nouvelle baisse de prise en charge des contrats d'apprentissage est confirmée, la formation des apprentis dans l'artisanat est en réel danger, alors que cette formation a pourtant fait toutes ses preuves. Il est impératif de préserver la dynamique de formation par l'apprentissage dans l'artisanat.* »

Contacts presse :

Vanessa MANISSIER
04 72 43 43 26
vanessa.manissier@cma-auvergnerhonealpes.fr

Audrey STIMAMIGLIO
04 72 44 15 62 / 06 73 41 76 02
audrey.stimamiglio@cma-auvergnerhonealpes.fr

L'Artisanat est une communauté de 227 000 entreprises artisanales, 321 700 salariés et 22 900 apprentis en Auvergne-Rhône-Alpes.

La CMA Auvergne-Rhône-Alpes agit au cœur des territoires, dans 25 points d'accueil avec ses 300 élus de proximité et l'expertise de ses 680 collaborateurs. Sa raison d'être ? Faire naître les passions, faire grandir les projets, les entreprises, les compétences et les territoires.